

CHARTRE DU JOUEUR

Je m'engage à participer à tous les entraînements et les matchs de mon équipe et privilégierai l'intérêt du club.

Je m'engage à prévenir le plus rapidement possible mes dirigeants ou entraîneurs en cas d'indisponibilité de venir à l'entraînement ou au match (blessure, maladie, examen...).

Je m'entraîne avec la tenue d'entraînement fourni par le club, j'utilise des chaussures propres (éviter les semelles noire)

Je respecte les entraînements avant et après le mien.

Je respecte les horaires d'entraînements et le rendez vous de match.

Je pose tous mes bijoux avant de m'entraîner ou je les laisse à la maison pour éviter la perte ou le vol.

J'amène une bouteille d'eau à tous les entraînements (gain de temps et hygiène), je la ramène à la maison ou la jette à la poubelle à la fin de l'entraînement.

Il est interdit de manger sur l'aire de jeu.

Les chewing – gum sont interdit sur l'aire de jeu.

Je sais qu'il est conseillé de prendre une douche après les entraînements ou matchs.

Il est interdit de pénétrer dans le local à ballon sans autorisation.

Cette chartre est établie afin de permettre un bon fonctionnement de notre section et dans un souci d'équité. L'adhésion à cette charte implique son respect, chacun doit pouvoir se sentir libre d'y adhérer et de se responsabiliser pour une meilleure marche du club.

Le Bureau